

2014/15

Extrême-droite sans frontières

par RENAUD DE MOT

*Analyses &
Études*
Questions sociales



Nos analyses et études, publiées dans le cadre de l'Education permanente, sont rédigées à partir de recherches menées par le Comité de rédaction de SIREAS sous la direction de Mauro Sbolgi, éditeur responsable. Les questions traitées sont choisies en fonction des thèmes qui intéressent notre public et développées avec professionnalisme tout en ayant le souci de rendre les textes accessibles à l'ensemble de notre public.

Ces publications s'articulent autour de cinq thèmes

QUESTIONS SOCIALES
DROITS DE L'HOMME
MIGRATIONS
POLITIQUE INTERNATIONALE
ÉCONOMIE

Toutes nos publications peuvent être consultées et téléchargées sur nos sites www.lesitinerrances.com et www.sireas.be, elles sont aussi disponibles en version papier sur simple demande à educationpermanente@sireas.be



**Service International de Recherche,
d'Éducation et d'Action Sociale asbl**
Secteur Éducation Permanente
Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles
Tél. : 02/274 15 50 – Fax : 02/274 15 58
educationpermanente@sireas.be
www.lesitinerrances.com

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Il est étrange de s'entendre répéter, au fil des décennies, que nous sommes gouvernés par des politiciens irresponsables qui bradent notre économie, nos valeurs et nos traditions en ouvrant grand les frontières de notre pays et en octroyant des titres de séjour et la nationalité à tout étranger qui le demande. Avec l'avènement de l'ère numérique et des réseaux sociaux, ces commentaires sortent du cadre social restreint des individus, pour être largement publiés et diffusés sur la communauté du web. Faillant à leur mission d'information, les médias traditionnels, les plus consultés, jouent au contraire le rôle de plateforme pour des interventions et réactions décomplexées.

Exemple : « *L'invasion migratoire que nous subissons depuis 30 ans a suffisamment mis à mal nos Nations! Il est plus que temps de fermer nos frontières et de renvoyer massivement les immigrés non-européens. L'idéal serait de s'inspirer de la politique australienne en la matière. Nous, Occidentaux, sommes à la croisée des chemins, ou nous restons apathiques et sommes submergés et Notre Civilisation s'effondre ou nous réagissons fermement! La montée en puissance des Nationalistes en Europe, leurs programmes de plus en plus durs me donnent de l'Espoir... Mais il est plus que temps d'agir! Les années qui viennent seront décisives! Premier round en mai avec les élections générales en Grande-Bretagne et le triomphe annoncé de l'Ukip!* »¹

1 Commentaire glané à l'adresse <http://www.lesoir.be/723087/article/actualite/union-europeenne/2014-12-02/demandeurs-d-asile-homosexuels-cour-justice-l-ue-rejette-tests-medicaux>. L'UKIP est un parti politique qui perce actuellement en Grande-Bretagne, par son discours europhobe et xénophobe, ne perdant pas une occasion de s'insurger contre l'invasion migratoire.

Ce climat profite à d'autres politiciens, probablement plus « responsables », qui surfent sur cette lame de fond xénophobe, en prophétisant, si pas la fin de notre civilisation, celle de notre système de protection sociale (que d'autres mandataires politiques – à moins que ça ne soient les mêmes ? – s'efforcent pourtant de mettre à néant avec une vigueur et un culot inégalés dans l'histoire contemporaine).

Il en va ainsi de notre nouveau Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, Theo Francken, membre N-VA du Gouvernement Michel et très actif sur les bancs de l'opposition lors de la législature précédente en ce qui concerne la matière de l'immigration. Il a notamment été l'instigateur de la loi du 8 juillet 2011 modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers en ce qui concerne les conditions dont est assorti le regroupement familial, loi qui a sensiblement restreint le droit de vivre en famille, notamment pour les Belges². À titre de soubassement de la loi figurait déjà la volonté de rendre plus étroit ce canal migratoire qu'empruntent principalement les membres de famille de Belges d'origines turque et marocaine.

À ses heures perdues, monsieur Francken a aussi rédigé, en collaboration avec Sarah Smeyers, autre membre N-VA de la Chambre des Représentants, un livre qu'il a chapeauté d'un titre outrageusement poujadiste : « Belgique. Pays sans frontières »³.

Outrageusement insultant également pour ces centaines de milliers de personnes qui, chaque année, tentent de gagner le Vieux Continent par voie maritime, au péril de leur vie. En 2014, plus de 207.000 personnes se seraient engagées sur la « route la plus mortelle du monde », à savoir la Mer méditerranée⁴, au départ de la Lybie principalement et avec les côtes italiennes et maltaises en ligne de mire. Au cours de ces périples, 3.419 décès ont été recensés cette année⁵.

Si ces statistiques s'affolent (on évoque le chiffre de 70.000 personnes « seulement » ayant tenté la traversée en 2011, soit l'année du printemps arabe et de l'exode libyen), c'est bien sûr en raison des violences qui accablent les peuples du Proche-Orient, principalement en Syrie et en Irak, et qui

2 Lire l'analyse de R. De Mot, « Regroupement familial : un droit fondamental toujours plus menacé », disponible à l'adresse <http://www.lesitinerrances.com/site/images/stories/analyse2011/int11/int1115.pdf>.

3 Titre original : « België. Land zonder grens ». Éditions Davidsfonds, 2012.

4 « Avec près de 350 000 boat people en 2014, le HCR appelle à sauver des vies », disponible à l'adresse <http://www.unhcr.org/5486e6b56.html>.

5 Ibidem.

contraignent des millions de personnes à chercher asile dans un autre pays que le leur. En grand majorité, ces exilés n'ont d'autre choix que trouver refuge dans un des pays limitrophes. Un certain nombre, toutefois, essaye de gagner l'Europe, pour y retrouver une sœur, un père, un enfant.

Mais le franchissement clandestin des frontières extérieures de l'Union européenne, accompagné de son lot de cadavres, résulte également de l'érection de murs de ce que l'on en est arrivé à nommer la « forteresse Europe », et du durcissement des contrôles effectués en mer, sur terre et dans les airs par la tristement célèbre agence Frontex⁶. Ce durcissement est appelé à s'intensifier avec le lancement de l'opération « Triton », visée à donner davantage de moyen encore à Frontex dans sa mission de surveillance des frontières extérieures de l'Europe⁷.

Cette surenchère sécuritaire progressive ne fait pas obstacle, loin s'en faut, aux flux migratoires clandestins pourchassés. Les causes des migrations sont toujours vivaces de l'autre côté des frontières, et poussent, naturellement, toujours plus de monde à fuir la violence de la guerre ou de la misère. Refusant d'entendre ces appels à l'aide, les tenants de ces politiques restrictives émettent au contraire leurs propres cris d'alarme et alimentent le fantasme du « grand remplacement démographique », cher à l'extrême-droite. Le respect des droits fondamentaux est mis à la trappe et ça ne gêne plus : la préférence nationale est revenue à la mode. On cultive la haine de ces militants et associations dont l'aide aux migrants est le « fond de commerce ». Les étrangers ont plus de droits que les pauvres purs belges, entend-on régulièrement. Eh bien non. Il se fait que les sans-abris du cru ont, aussi, le droit de vivre conformément à la dignité humaine, de percevoir un revenu d'intégration et de faire appel à la justice si ce droit n'est pas respecté. Au contraire, en fait, des étrangers qui demeurent en situation irrégulière sur le territoire, et qui forment un contingent toujours plus volumineux, malgré les politiques « laxistes » de nos « irresponsables » politiciens.

Ce qui est bradé actuellement, ce n'est pas l'économie et la culture, mais bien le système de valeurs démocratiques fondé sur le respect des droits fondamentaux des personnes.

Ainsi, Sarah Smeyers, camarade de Theo Francken et co-auteure de son pamphlet anti-immigration, n'a pas hésité à remettre en question les

6 Lire l'analyse de P. De Gendt, « Frontex, le contrôle des frontières européennes au mépris du droit », disponible à l'adresse <http://www.lesitinerrances.com/site/images/stories/analyse2013/int13/201304int.pdf>.

7 http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/31/triton-la-nouvelle-operation-de-surveillance-des-frontieres-europeennes_4515022_4355770.html.

« ingérences » de la Cour européenne des Droits de l'Homme dans les questions de politiques internes ayant trait à l'asile et à la migration⁸. Au sein du Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale instituée en 1949 – au sortir de la guerre et des horreurs nazies et collaborationnistes, donc – pour instaurer un cadre visant à la promotion et au respect de la démocratie et de la prééminence du droit, c'est cette même Cour européenne qui veille au grain et sanctionne les violations des droits fondamentaux commises par les États membres à l'encontre de leurs administrés, qu'ils résident légalement ou non sur leur territoire, d'ailleurs. En dénoncer les « ingérences » revient à en dénoncer l'existence même et à remettre en cause l'un des garants ultimes du système démocratique fastidieusement élaboré après Guerre.

Ces positions ne sont donc plus confinées aux sphères marginales des oppositions politiques extrémistes de droite. Elles sont exprimées haut et fort dans les médias et dans les hémicycles, avec de moins en moins de pudeur. Mais il serait faux de croire ou de prétendre qu'elles sont l'apanage de l'extrême-droite classique et, depuis quelques temps, de la N-VA. Ainsi, lorsqu'un ministre d'État libéral, président le Sénat et la Commission de Contrôle des Services de Renseignement et de Sécurité de l'État, annonce fièrement qu'en lieu et place d'abroger les lois liberticides prétendues combattre le terrorisme, il y a lieu de les renforcer⁹, on a de quoi se faire du souci. De même, quand la ministre centriste de l'Intérieur se félicite de l'augmentation prévue du nombre de policiers destinés à quadriller nos rues, alors qu'on assène dans le même temps des coupes drastiques dans le budget de la culture¹⁰, on frémit à l'idée de la direction générale prise par la gestion des affaires publiques. Et, quand un bourgmestre socialiste ordonne à sa police d'exécuter une rafle de sans-papiers au moment où ceux-ci expriment pacifiquement leurs opinions¹¹, sans que cela ne semble émouvoir ses condisciples, on s'aperçoit que c'est l'entière

8 Question orale au Secrétaire d'État de l'époque, Melchior Wathelet, posée en Commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique le 31 mai 2011, CRIV 53 COM 245

9 http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_a-de-decker-il-faut-autoriser-les-ecoutes-administratives?id=5186223

10 Réjouissances exprimées par Joëlle Milquet le 20 novembre 2012 dans l'émission d'informations matinale de la RTBF radio. Pour plus d'informations : <http://www.joellemilquet.be/2012/11/conclave-budgétaire-2013-un-budget-sérieux-et-équilibré-qui-protège-les-revenus-des-citoyens-investit-dans-la-sécurité-et-assure-la-relance-et-l'emploi> ; <http://www.reseaudesartsabruelles.be/fr/documentation/politique-culturelle-fw-b-coupures-dans-le-budget-culture>.

11 http://archives.lesoir.be/des-dizaines-de-sans-papiers-embarques-sans-preavis_t-20080429-00FWQU.html

de la classe politique traditionnelle qui est victime de cette épidémie de peste brune.

À l'heure où l'austérité est de mise, il conviendrait de se poser des questions sous un autre angle. Sont-ce réellement les migrants qui mettent en péril notre système de protection sociale ? Cette régression n'est-elle pas davantage le fait des coupes budgétaires organisées sous couvert des sacro-saints principes de croissance et de contrôle des déficits ? De cela, nos responsables politiques si prompts à dénoncer les invasions barbares ne parlent pas. Poser ces questions, c'est pourtant y répondre...

